

Mexique -- Veille coronavirus

Mexique

Contexte général 02/04/2020
<ul style="list-style-type: none"> - Le Mexique recense 50 morts et 1510 cas confirmés au 2 avril, ce qui représente une augmentation 163 nouveaux cas et 8 morts par rapport en 24 heures. <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau fédéral, depuis le 30 mars, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré (jusqu'au 30 avril) ce qui se traduit par : la suspension des activités non essentielles ; dans les secteurs essentiels, l'absence de réunion de plus de 50 personnes et les mesures d'hygiène, prévention et distance saine ; la population est invitée à rester chez elle de façon volontaire (limitation volontaire de mobilité) ; le confinement obligatoire des personnes à risque (plus de 60 ans, femmes enceintes, maladies chroniques ou auto immunes). Décret : https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5590914&fecha=31/03/2020&print=true - Des mesures des gouvernements locaux peuvent venir s'ajouter. Par exemple, fermeture des plages (Guerrero), horaires spécifiques pour la vente d'alcool dans certains Etats, fermetures bars, cinémas, centre commerciaux, restaurants etc.. A Mexico fermeture des hôtels décrétée ce 2 avril jusqu'au 30 avril.
Restrictions aux frontières pour les personnes 02/04/2020
<ul style="list-style-type: none"> - S'agissant plus particulièrement du Guatemala et des Etats-Unis, pays frontaliers du Mexique, il est recommandé de s'informer sur les sites internet des ambassades de France à Guatemala et Washington et des consulats généraux de France aux Etats-Unis.
Circulation des marchandises (import export) 02/04/2020
<ul style="list-style-type: none"> - Aucune restriction particulière n'est mise en place. - L'administration mexicaine sanitaire accepte, durant la crise COVID, la possibilité de transmission de certificats sanitaires par voie électronique selon des modalités précisées dans Expadon.
Problématiques spécifiques à certaines filières 02/04/2020
<ul style="list-style-type: none"> - Appel au calme pour éviter les ruptures de stock. Les différentes filières s'organisent pour garantir un approvisionnement national (notamment la filière laitière). L'enjeu de la fourniture en eau potable est également une préoccupation. - La filière hôtellerie/ restauration est sinistrée (taux de remplissage des hôtels/ restaurants très faible pour ceux qui sont encore ouverts). La capacité de résilience des entreprises va être liée au temps que va durer la crise. Pour les exportations françaises, la chute du peso mexicain a un impact négatif immédiat (+35 à 40% sur le prix des fromages importés). Les problèmes sont multiples : plus de clients HORECA, prix trop élevé, les intermédiaires vont avoir du mal à rembourser leurs dettes en euros. - A l'inverse, pour la vente au consommateur ; la difficulté est dans certaines filières de répondre à une augmentation soudaine de la demande : maintenir une logistique adéquate, réorganiser la production dans le contexte de crise et en distanciant suffisamment les personnels (mesures sanitaires type prise de température etc., simplification des process, réduction du nombre de références pour se concentrer sur les « essentiels » « basiques »,etc...).
Mesures transversales de soutien à l'économie : gel de certaines charges, accès à la trésorerie, commande publique... 02/04/2020
Un plan de soutien à l'économie devrait être annoncé en fin de cette semaine.
Mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire 02/04/2020
<ul style="list-style-type: none"> - Les activités de production agricole, pêche, élevage, industrie alimentaire et de production de boissons sans alcool, agroindustrielle, vente d'aliments, d'aliments préparés sont considérées comme essentielles et peuvent donc continuer.

<p>- La production de boissons alcoolisées est considérée non essentielle ; les groupes producteurs de bière (Heineken et Grupo Modelo) arrêtent donc la production. La bière est un des principaux produits d'exportation agroalimentaire du Mexique, pour 4,2 milliards USD par an (le Mexique est le premier pays exportateur de bière au monde et le 4^e producteur). A cet arrêt de production, s'ajoute une « loi sèche » dans certains Etats (interdiction de la vente d'alcool en dehors de certaines heures dans les Etats de Campeche, Tabasco, Sonora,...).</p>
<p>Mesures éventuelles de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire (emballages, masques, énergie... mais aussi gestion des déchets...) 02/04/2020</p>
<p>Non connu</p>
<p>Mesures de gestion de la main-d'oeuvre (prêt de personnel, formation...) 02/04/2020</p>
<p>Non connu</p>
<p>Impacts économiques globaux 02/04/2020</p>
<ul style="list-style-type: none"> - L'abaissement des prévisions de croissance économique pour le Mexique se sont poursuivies en raison de l'impact attendu de la pandémie de COVID-19. JP Morgan a abaissé son pronostic pour la 3^{ème} fois en mars, passant d'une estimation de croissance de -7 % à -8%. Le pronostic de Citibanamex est passé de -2,6 % à -5,1 %. Enfin, Goldman Sachs a abaissé son estimation de croissance à -1,6% à -4,3%. Dans leurs analyses, certaines institutions soulignent que l'absence de réponses et de mesures concrètes de la part du gouvernement mexicain face aux impacts économiques de la pandémie augmente la vulnérabilité du pays. - Le Ministère des Finances a également abaissé ses prévisions de croissance pour 2020 : il prévoit désormais une croissance comprise entre -0,9 % et -3,9 % (soit une médiane à -1,9 %). Il prévoit également un taux de change à 22 USD/MXN en fin d'année (appréciation par rapport au niveau actuel, <i>cf. infra</i>), une inflation à 3,5 % g.a. et un baril de pétrole à 24 USD/baril. Le Ministère prévoit par ailleurs 2,5 % de croissance en 2021. Ces prévisions sont réalisées par le Ministère des Finances dans le cadre d'un exercice budgétaire obligatoire de préparation du budget pour 2021. Le Président Andrés Manuel López Obrador (AMLO) a par ailleurs critiqué cette prévision, estimant que le pays devrait selon lui croître « d'au moins de 2 % » en 2020.

Colombie

Contexte général 02/04/2020
1 161 confirmés, 19 décès Décret de confinement obligatoire du 24 mars à 23h59 au 13 avril à 0h00 qui limite la circulation des personnes et des véhicules
Restrictions aux frontières pour les personnes 27/03/2020 A compter du 25 mars et jusqu'au 13 avril, un confinement général obligatoire est appliqué sur l'ensemble du territoire, sauf exception. Les liaisons intérieures, terrestres comme aériennes, sont suspendues. Le 19 mars, les autorités locales ont annoncé l'interdiction d'entrer sur le territoire colombien pour toute personne venant de l'étranger (ressortissant étranger de passage, résident ou Colombien), à compter du 23 mars à 00h00 (heure locale – soit dans la nuit de dimanche 22 mars à lundi 23 mars). Toutes les frontières terrestres, maritimes et fluviales du pays sont fermées. Les mesures adoptées par les autorités locales sont évolutives et le plus souvent d'application immédiate. Se référer au site de l'ambassade de France : https://co.ambafrance.org/FAQ-Coronavirus-Colombie
Circulation des marchandises (import export) 02/04/2020
Pas de problème connu.
Problématiques spécifiques à certaines filières (ex. problèmes d'écoulement de certaines productions, de gestion de coproduits (lactosérum, coproduits d'abattage...), tension sur l'approvisionnement en certains intrants...) 27/03/2020
Horticulture : le secteur horticole colombien signale une baisse de 80% des commandes sur les marchés internationaux et une réduction de la demande en plantes ornementales de 60% dans le pays. https://www.agronegocios.co/agricultura/virus-covid-19-deja-a-los-floricultores-perdidas-superiores-a-us2-millones-diarios-2982611 (ce secteur représente presque 200 000 emplois directs et indirects)
Mesures transversales de soutien à l'économie : gel de certaines charges, accès à la trésorerie, commande publique... 23/03/2020
Des mesures de soutien financier ont rapidement été annoncées en faveur des secteurs du tourisme et de l'aviation. Une ligne de crédit de 250 Mds COP a ainsi été mise en place en faveur de ces secteurs (ainsi que celui des spectacles), avec des octrois par entreprise pouvant atteindre 3 Mds COP pour les PME et 5 Mds COP pour les grandes entreprises (respectivement 650.000 EUR et 1,1 MEUR). Ces entreprises pourront également régler leurs dévolutions de TVA et leurs impôts sur les sociétés prévus au 1 ^{er} semestre au cours du 2 ^e semestre. Hors ces deux secteurs, une baisse des droits de douanes sur les importations de certains produits destinés au secteur de la santé et de l'aviation a par ailleurs été décidée
Mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire 27/03/2020
Dans le plan de mesure économique pour affronter le Covid 19, le Gouvernement a prévu 1 milliard de dollars de crédits pour le secteur agricole à 3,5% de taux d'intérêt . Le Gouvernement travaille également à maintenir l'approvisionnement (de façon coordonnée avec les centrales d'approvisionnement). https://www.agronegocios.co/aprenda/para-garantizar-el-abastecimiento-gobierno-puso-1-billon-en-creditos-para-el-agro-2980575 Le ministère de l'agriculture met en place un système de surveillance des prix des intrants agricoles pendant l'Etat d'urgence. https://www.ica.gov.co/noticias/ica-minagricultura-vigilancia-precios-insumos . L'ICA (autorités sanitaires) accepte les certificats sanitaires et phytosanitaires scannés selon les modalités prévues dans Expadon..

Cuba

Contexte général 02/04/2020
233 cas confirmés à Cuba, 6 décès Données actualisées : https://temas.sld.cu/coronavirus/ Voir site de l'ambassade de France à Cuba https://cu.ambafrance.org/Informations-Coronavirus-Covid-19 (mesures d'isolement des touristes en cours) Sans pour l'instant imposer de confinement, les autorités ont, à plusieurs reprises, exhortées la population d'éviter au maximum les déplacements non-nécessaires et de pratiquer la distanciation sociale. Alors que les rues se vident et que le port du masque s'est généralisé, les Cubains semblent conscients de la situation
Restrictions aux frontières pour les personnes 02/04/2020
Les autorités cubaines ont annoncé qu'à compter du 24 mars et pour une durée de 30 jours, les étrangers non-résidents ne pourraient plus entrer sur le territoire cubain. Dans le cadre de la crise actuelle, les autorités cubaines ont annoncé que tous les étrangers qui ne disposaient pas du statut de résident (permanent ou temporaire) à Cuba devaient quitter le territoire national. https://cu.ambafrance.org/Informations-Coronavirus-Covid-19 . Dans le cadre de la crise actuelle, les autorités cubaines ont interdit de sortie du territoire tous les ressortissants cubains.
Circulation des marchandises (import export) 27/03/2020
Non connu
Problématiques spécifiques à certaines filières (ex. problèmes d'écoulement de certaines productions, de gestion de coproduits (lactoserum, coproduits d'abattage...), tension sur l'approvisionnement en certains intrants...) 23/03/2020
Non connu
Mesures transversales de soutien à l'économie : gel de certaines charges, accès à la trésorerie, commande publique... 02/04/2020
Un groupe de travail, dirigé par le Ministre de l'économie et de la planification, a été créé pour identifier et mettre en oeuvre les mesures économiques d'urgence qui passent notamment par une augmentation souhaitée des productions alimentaires locales.
Mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire 02/04/2020
Non connu
Mesures éventuelles de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire (emballages, masques, énergie... mais aussi gestion des déchets...) 02/04/2020
Non connu
Mesures de gestion de la main-d'oeuvre (prêt de personnel, formation...) 02/04/2020
Non connu
Autres 02/04/2020
Impacts économiques globaux 02/04/2020

Equateur

Contexte général 02/04/2020
<ul style="list-style-type: none"> • 3163 personnes atteintes du Covid 19, 120 décès • Mesures de confinement / état d'urgence sanitaire (voir ci-dessous)
Données actualisées : https://www.salud.gob.ec/actualizacion-de-casos-de-coronavirus-en-ecuador/
Restrictions aux frontières pour les personnes 02/04/2020
<p>En Equateur, l'état d'urgence sanitaire a été décrété au niveau national. Le gouvernement équatorien a déclaré l'état d'exception à partir du 17 mars au soir, avec un strict confinement de la population, se traduisant par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'instauration d'un couvre-feu national de 14 heures à 5 heures du matin. Le non-respect du couvre-feu est passible de sanctions (amende et prison en cas de récidive) - la fermeture des frontières aériennes, maritimes et terrestres, impliquant la suspension des liaisons aériennes internationales au moins jusqu'au 5 avril (les vols de retour vers leur pays des ressortissants étrangers restent autorisés, à l'initiative des compagnies aériennes ou éventuellement des États, vols charters) - la suspension des transports terrestres inter-provinciaux, des transports urbains et des vols intérieurs, - la fermeture des services publics et la réduction au minimum des activités économiques. Les touristes repartant pour l'Europe pourront bénéficier de laissez-passer pour se rendre à l'aéroport, mais ne permettant pas de circuler ailleurs pendant le couvre-feu. <p>Dans ces conditions, il convient de reporter les voyages en Equateur. Il est recommandé aux Français présents en Equateur de prendre contact d'urgence avec leur agence de voyages ou leur compagnie aérienne pour vérifier les vols disponibles.</p> <p>https://ec.ambafrance.org/</p>
Circulation des marchandises (import export) 25/03/2020
Les autorités sanitaires ont depuis le 25 mars mis en place un système de certificat phytosanitaire électronique http://www.agrocalidad.gob.ec/emision-de-certificados-fitosanitarios-en-copia-digital/ en raison de l'impossibilité de faire parvenir les certificats par voie postale. Agrocalidad travaille à l'acceptation de la procédure par la CIPV.
Problématiques spécifiques à certaines filières (ex. problèmes d'écoulement de certaines productions, de gestion de coproduits (lactoserum, coproduits d'abattage...), tension sur l'approvisionnement en certains intrants...) 23/03/2020
Non connu
Mesures transversales de soutien à l'économie : gel de certaines charges, accès à la trésorerie, commande publique... 23/03/2020
Non connu
Mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire 23/03/2020
Le ministre de l'agriculture communique sur le fait que l'approvisionnement en produits agricoles est garanti https://www.agricultura.gob.ec/en-ecuador-esta-garantizado-el-abastecimiento-de-productos-agropecuarios/ .
Mesures éventuelles de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire (emballages, masques, énergie... mais aussi gestion des déchets...) 23/03/2020
Non connu
Mesures de gestion de la main-d'oeuvre (prêt de personnel, formation...) 23/03/2020

Panama

Contexte général 02/04/2020
Une application mobile permet de suivre l'évolution des cas recensés : 1317 cas confirmés, 32 décès Données actualisées : http://minsa.gob.pa/coronavirus-covid19
Restrictions aux frontières 02/04/2020
Dans le cadre de la prévention contre l'épidémie, les autorités panaméennes ont décidé : <ul style="list-style-type: none"> - La suspension des vols internationaux (arrivées et départs) à compter du 22 mars à 23h59 (heure locale) au moins jusqu'au 22 avril. - Les vols domestiques sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. - Confinement total imposé : sorties autorisées selon l'horaire correspondant au dernier chiffre de votre numéro de passeport et selon les hommes (mardi, jeudi et samedi) et les femmes (lundi, mercredi et vendredi). Aucune autorisation de sortie le dimanche. - La fermeture des lieux de divertissements et l'interdiction d'accès aux plages. / Vente et consommation d'alcool sont interdites.
Site internet de l'ambassade de France au Panama : https://pa.ambafrance.org/
Circulation des marchandises (import export) 23/03/2020
Absence de vols
Problématiques spécifiques à certaines filières (ex. problèmes d'écoulement de certaines productions, de gestion de coproduits (lactoserum, coproduits d'abattage...), tension sur l'approvisionnement en certains intrants...) 23/03/2020
Non connu
Mesures transversales de soutien à l'économie : gel de certaines charges, accès à la trésorerie, commande publique... 02/04/2020
Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) a émis 2,5 Mds USD de bons du Trésor , à un taux d'intérêt de 4,5% et d'une durée de 36 ans. Ces fonds seront mis à profit pour soutenir le budget général de l'État en 2020. Le gouvernement a également procédé à la restructuration du budget général de l'État 2020 à hauteur de 2 Mds USD, afin d'atténuer l'impact économique du COVID-19.
L'Assemblée Nationale a validé en troisième lecture l'utilisation du fonds souverain pour un montant de 1 Md USD
Mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire 27/03/2020
<ul style="list-style-type: none"> - Le ministère de l'agriculture étend les horaires d'ouverture pour les producteurs du 30 mars au 3 avril pour aider les producteurs à obtenir des laissez passer pour transporter leur production en raison de la quarantaine décrétée. https://mida.gob.pa/blog/se-extiende-horario-de-atencion-a-productores-en-el-mida/ - Le gouvernement met en place un plan de solidarité alimentaire qui comprend l'achat d'animaux et denrées aux petits producteurs pour garantir l'approvisionnement en aliment des failles des zones les plus vulnérables : 2 000 taurillons ont été achetés pour 2,4 M€, et pour 2,2 M€ de porc. Au total, 18 Me sont prévus. https://mida.gob.pa/blog/gobierno-pone-en-marcha-compra-de-novillos-y-cerdos-para-el-plan-de-solidaridad-alimentaria/
Mesures éventuelles de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire (emballages, masques, énergie... mais aussi gestion des déchets...) 23/03/2020
Mesures de gestion de la main-d'oeuvre (prêt de personnel, formation...) 23/03/2020
Non connu
Autres
Impacts économiques globaux,

Pérou

Contexte général <i>02/04/2020</i>
<ul style="list-style-type: none"> - 1414 personnes atteintes du Covid 19 ; 55 décès - Mesures de confinement : le 15 mars 2020, les autorités ont décrété l'état d'urgence en vigueur à compter du 16 mars jusqu'au 12 avril. Isolement stricte des personnes. Seules les personnes employées dans quelques secteurs clés (industrie alimentaire, banques, santé , supermarché) peuvent se rendre sur leur lieu de travail. - Depuis le 18 mars 2020, un couvre-feu est instauré dans l'ensemble du pays de 20h à 5h.
Ministère de la santé : https://www.gob.pe/minsa/
Restrictions aux frontières pour les personnes <i>02/04/2020</i>
<p>Les autorités péruviennes ont décidé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'imposition d'une mesure d'auto-isolément obligatoire à domicile (ou à l'hôtel) de 14 jours pour les voyageurs ayant séjourné et/ou transité par la France, l'Espagne, l'Italie et la Chine. - la suspension, à compter du 16 mars 2020 et pour une durée de 30 jours, des vols en provenance et à destination d'Europe et d'Asie. <p>https://pe.ambafrance.org/Perou-COVID-19-Informations-aux-voyageurs#Le-Perou-en-etat-d-urgence-jusqu-au-12-avril.</p>
Circulation des marchandises (import export) <i>27/03/2020</i>
Problématiques spécifiques à certaines filières (ex. problèmes d'écoulement de certaines productions, de gestion de coproduits (lactoserum, coproduits d'abattage...), tension sur l'approvisionnement en certains intrants...) <i>23/03/2020</i>
Mesures transversales de soutien à l'économie : gel de certaines charges, accès à la trésorerie, commande publique... <i>23/03/2020</i>
Mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire <i>23/03/2020</i>
Mesures pêche <i>27/03/2020</i>
<p>Inquiétude sur l'impact du Covid 19 sur le secteur de la pêche péruvienne avec deux facteurs de risques identifiés : 60% des produits sont envoyés en Europe, Etats-Unis et Chine (baisse de la demande aurait un impact), moindre disponibilités des containers réfrigérés à cause des restrictions portuaires en Asie https://elcomercio.pe/economia/peru/coronavirus-en-peru-cuales-serian-los-sectores-mas-golpeados-por-el-covid-19-en-el-2020-mineria-pesca-hidrocarburos-china-estado-de-emergencia-nacional-noticia/?ref=ecr</p>
Mesures éventuelles de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire (emballages, masques, énergie... mais aussi gestion des déchets...) <i>23/03/2020</i>
Mesures de gestion de la main-d'oeuvre (prêt de personnel, formation...) <i>23/03/2020</i>
Autres <i>23/03/2020</i>
Impacts économiques globaux

République dominicaine

Contexte général <i>02/04/2020</i>
<ul style="list-style-type: none"> - 1380 cas confirmés Covid 19, 60 décès - Données actualisées : https://www.msp.gob.do/web/?page_id=6682 - confinement à compter du 19 mars. Dans le même temps état d'urgence pour 25 jours, jusqu'au dimanche 12 avril. - A partir du 27 mars, le couvre-feu en vigueur de 17 heures à 6 heures du matin,
Restrictions aux frontières pour les personnes avec une attention notamment sur d'éventuelles difficultés pour les chauffeurs en cas de transports terrestres ou au contraire si un corridor ou des facilités ont été prévues pour eux <i>23/03/2020</i>
Fermeture le 17 mars de toutes les frontières terrestres, maritimes et aériennes (à l'exception du transport de marchandises)
Circulation des marchandises (import export) <i>23/03/2020</i>
Non connu
Problématiques spécifiques à certaines filières (ex. problèmes d'écoulement de certaines productions, de gestion de coproduits (lactoserum, coproduits d'abattage...), tension sur l'approvisionnement en certains intrants...) <i>23/03/2020</i>
La filière hôtellerie restauration est à l'arrêt ce qui est très problématique pour l'industrie agroalimentaire locale. Problèmes en cascade avec arrêt d'entreprise d'étiquetage, d'emballage...
Mesures transversales de soutien à l'économie : gel de certaines charges, accès à la trésorerie, commande publique... <i>02/04/2020</i>
La direction des impôts domestiques a annoncé que les sommes dues en avril, mai et juin 2020 au titre de l'impôt sur les revenus et les sociétés se verront accordés des extensions de paiement , dans le cadre des mesures de soutien à l'économie prises contre l'épidémie de COVID-19. La quasi-totalité des entreprises dominicaines (99 %) bénéficierait de la mesure, et notamment les PME dominicaines qui sont les plus vulnérables à la pandémie.
Mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire <i>23/03/2020</i>
Dérogations au couvre-feu pour le transport de produits alimentaires.
Mesures éventuelles de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire (emballages, masques, énergie... mais aussi gestion des déchets...) <i>23/03/2020</i>
Non connu
Mesures de gestion de la main d'oeuvre (prêt de personnel, formation...) <i>23/03/2020</i>
Non connu
Autres
Impacts économiques globaux,